



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE GRUSON

L'an deux mil vingt, le six du mois d'octobre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni exceptionnellement à huis clos, dans la salle du Conseil Municipal, afin de respecter les règles sanitaires liées au risque COVID-19, sous la présidence de Monsieur Olivier TURPIN, Maire, suite à la convocation qui lui a été faite et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie conformément à la Loi.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de la convocation : 29/09/2020

Présents : Olivier TURPIN, Maire – Mélanie DAZIN-DESLANDES, Thierry MASQUELIER, Hélène HEROGUER, Philippe SIMOENS, Adjoint – Audrey VANHERSECKE, Thibault TISON, Alexia GAILLET, Jean-Claude HAUTCOEUR, Sabrina WATRELOT, Valère CARETTE, Hélène HAVRET, Aimé DUQUENNE, Isabelle DESCAMPS, Conseillers municipaux.

Excusés : Jacques DURIEU, qui donne pouvoir à Monsieur Aimé DUQUENNE

Secrétaire de séance : Mélanie DAZIN-DESLANDES

### **DELIBERATION N° 2020-29 – REPRESENTATION DE LA COLLECTIVITE – COMMISSIONS MUNICIPALES - DESIGNATION DES MEMBRES**

Monsieur le Maire expose que, conformément à l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Monsieur le Maire rappelle que les commissions municipales ne peuvent être composées que de conseillers municipaux et que leur composition doit respecter le principe de la représentation proportionnelle afin de permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Monsieur le Maire explique qu'il est le président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le Vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

Monsieur le Maire précise enfin qu'il appartient au Conseil Municipal de décider du nombre de commissions et du nombre de conseillers siégeant dans chacune d'elle.

#### **I- Fixation du nombre de commissions et du nombre maximum de membres par commission**

Après exposé du cadre réglementaire, Monsieur le Maire propose de créer, en parallèle du Conseil d'Administration du CCAS, de la CAO et de la CCID, 9 commissions municipales chargées d'examiner les projets de délibérations qui seront soumis au Conseil Municipal ; ces 9 commissions sont classées selon 4 thématiques de travail :

La thématique 1, intitulée « CADRE DE VIE », regroupe les commissions suivantes :

- La commission « Urbanisme et Travaux »
- La commission « Sécurité et Mobilité »
- La commission « Environnement »

La thématique 2, intitulée « COMMUNICATION », regroupe les commissions suivantes :

- La commission « Communication et Numérique »
- La commission « Centre aéré »
- La commission « Fêtes et Cérémonies »

La thématique 3, intitulée « JEUNESSE, ASSOCIATIONS ET CADRE SOCIAL », regroupe les commissions suivantes :

- La commission « Ages de la vie et Cantine »
- La commission « Sports, Associations et Culture »
- Le Conseil d'Administration de la Commission Communale d'Action Sociale, dont les membres ont été désignés par délibération n°2020/18 en date du 30 juin 2020

La thématique 4, intitulée « FINANCES », regroupe les commissions suivantes :

- La commission « Finances »
- La Commission d'Appel d'Offres, dont les membres ont été désignés par délibération n°2020/19 en date du 30 juin 2020
- La Commission Communale des Impôts Directs, dont les membres ont été désignés par délibération n°2020/28 en date du 6 octobre 2020

Après avoir présenté les 9 commissions, Monsieur le Maire propose à l'Assemblée que le nombre d'élus siégeant au sein de chaque commission soit variable en fonction des candidatures d'élus sur les diverses thématiques, avec un maximum de 8 membres, chaque membre pouvant faire partie de une à cinq commissions.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par : 15 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention, **décide** :

- D'adopter la liste des 9 commissions municipales suivantes :

- La commission « Urbanisme et Travaux »
- La commission « Sécurité et Mobilité »
- La commission « Environnement »
- La commission « Communication et Numérique »
- La commission « Centre aéré »
- La commission « Fêtes et Cérémonies »
- La commission « Ages de la vie et Cantine »
- La commission « Sports, Associations et Culture »
- La commission « Finances »

- Que les 9 commissions comportent au maximum 8 membres pouvant faire partie de une à cinq commissions.

## **II- Désignation des membres par commission**

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal, venant de se prononcer sur la fixation du nombre et de la composition des commissions, doit maintenant procéder à la désignation des membres de chacune d'elles.

Monsieur le Maire rappelle également qu'au vu du rejet de la délibération n°DEL.2020/15 en date du 30 juin 2020, portant sur le mode de désignation des représentants au sein des organismes extérieurs ou des commissions municipales, les membres seront donc désignés par vote à bulletin secret (article L.2121-21 du Code précité).

Monsieur le Maire rappelle qu'il doit être respecté le principe de la représentation proportionnelle : La loi ne fixant pas de méthode précise pour la répartition des sièges de chaque commission, il appartient au Conseil Municipal de rechercher la pondération politique qui « reflète le plus fidèlement la composition de l'assemblée délibérante et qui assure à chacune des tendances représentées en son sein la possibilité d'avoir au moins un représentant dans chaque commission, sans que les différentes tendances ne bénéficient nécessairement toujours d'un nombre de représentants strictement proportionnel au nombre de conseillers qui les composent » (CE, 26 septembre 2012, n° 345568).

Monsieur le Maire propose donc d'avoir recours à la représentation proportionnelle au plus fort reste et attribue les 8 sièges maximums pour chaque commission comme suit : Il y a 2 listes en présence pour 15 élus et 8 sièges à pourvoir.

- **Pour la commission « Urbanisme et Travaux », Monsieur le Maire nomme les listes : Liste de Monsieur le Maire (1) : 6 sièges ; Liste d'Aimé DUQUENNE (2) : 2 sièges.**

Les candidatures sont :

Liste 1 : **Mélanie DAZIN-DESLANDES, Thierry MASQUELIER, Philippe SIMOENS, Audrey VANHERSECKE, Alexia GAILLET, Sabrina WATRELOT, Valère CARETTE**

Liste 2 : **Jacques DURIEU, Aimé DUQUENNE, Isabelle DESCAMPS**

Le dépouillement des votes a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins dans l'urne : 15
- Nombre de bulletins blancs, vides, nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 15
- Liste 1 de Monsieur le Maire : 12
- Liste 2 d'Aimé DUQUENNE : 3

Les représentants de la commission « Urbanisme et Travaux » sont donc : **Mélanie DAZIN-DESLANDES, Thierry MASQUELIER, Philippe SIMOENS, Audrey VANHERSECKE, Alexia GAILLET, Sabrina WATRELOT, Jacques DURIEU, Aimé DUQUENNE.**

- **Pour la commission « Sécurité et Mobilité », Monsieur le Maire nomme les listes : Liste de Monsieur le Maire (1) : 6 sièges ; Liste d'Aimé DUQUENNE (2) : 2 sièges.**

Les candidatures sont :

Liste 1 : **Thierry MASQUELIER, Hélène HEROGUER, Thibault TISON, Alexia GAILLET, Jean-Claude HAUTCOEUR, Hélène HAVRET, Sabrina WATRELOT**

Liste 2 : **Jacques DURIEU, Aimé DUQUENNE, Isabelle DESCAMPS**

Le dépouillement des votes a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins dans l'urne : 15
- Nombre de bulletins blancs, vides, nuls : 0

- Nombre de suffrages exprimés : 15
- Liste 1 de Monsieur le Maire : 12
- Liste 2 d'Aimé DUQUENNE : 3

Les représentants de la commission « Sécurité et Mobilité » sont donc : **Thierry MASQUELIER, Hélène HEROQUER, Thibault TISON, Alexia GAILLET, Jean-Claude HAUTCOEUR, Hélène HAVRET, Jacques DURIEU, Aimé DUQUENNE.**

- **Pour la commission « Environnement », Monsieur le Maire nomme les listes : Liste de Monsieur le Maire (1) : 6 sièges ; Liste d'Aimé DUQUENNE (2) : 2 sièges.**

Les candidatures sont :

Liste 1 : **Thierry MASQUELIER, Audrey VANHERSECKE, Jean-Claude HAUTCOEUR, Sabrina WATRELOT, Valère CARETTE, Hélène HAVRET**

Liste 2 : **Jacques DURIEU, Aimé DUQUENNE, Isabelle DESCAMPS**

Le dépouillement des votes a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins dans l'urne : 15
- Nombre de bulletins blancs, vides, nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 15
- Liste 1 de Monsieur le Maire : 12
- Liste 2 d'Aimé DUQUENNE : 3

Les représentants de la commission « Sécurité et Mobilité » sont donc : **Thierry MASQUELIER, Audrey VANHERSECKE, Jean-Claude HAUTCOEUR, Sabrina WATRELOT, Valère CARETTE, Hélène HAVRET, Jacques DURIEU, Aimé DUQUENNE.**

- **Pour la commission « Communication et Numérique », Monsieur le Maire nomme les listes : Liste de Monsieur le Maire (1) : 5 sièges ; Liste d'Aimé DUQUENNE (2) : 3 sièges.**

Les candidatures sont :

Liste 1 : **Mélanie DAZIN-DESLANDES, Audrey VANHERSECKE, Jean-Claude HAUTCOEUR, Valère CARETTE**

Liste 2 : **Isabelle DESCAMPS, Jacques DURIEU, Aimé DUQUENNE**

Le dépouillement des votes a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins dans l'urne : 15
- Nombre de bulletins blancs, vides, nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 15
- Liste 1 de Monsieur le Maire : 12
- Liste 2 d'Aimé DUQUENNE : 3

Les représentants de la commission « Sécurité et Mobilité » sont donc : **Mélanie DAZIN-DESLANDES, Audrey VANHERSECKE, Jean-Claude HAUTCOEUR, Valère CARETTE, Isabelle DESCAMPS, Jacques DURIEU (Monsieur DUQUENNE n'a pas souhaité intégrer la commission).**

- **Pour la commission « Centre aéré », Monsieur le Maire nomme les listes : Liste de Monsieur le Maire (1) : 5 sièges ; Liste d'Aimé DUQUENNE (2) : 3 sièges.**

Les candidatures sont :

Liste 1 : **Mélanie DAZIN-DESLANDES, Philippe SIMOENS, Audrey VANHERSECKE, Thibault TISON**

Liste 2 : **Isabelle DESCAMPS, Jacques DURIEU, Aimé DUQUENNE**

Le dépouillement des votes a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins dans l'urne : 15
- Nombre de bulletins blancs, vides, nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 15
- Liste 1 de Monsieur le Maire : 12
- Liste 2 d'Aimé DUQUENNE : 3

Les représentants de la commission « Sécurité et Mobilité » sont donc : **Mélanie DAZIN-DESLANDES, Philippe SIMOENS, Audrey VANHERSECKE, Thibault TISON, Isabelle DESCAMPS (Messieurs DURIEU et DUQUENNE n'ont pas souhaité intégrer la commission).**

- **Pour la commission « Fêtes et Cérémonies », Monsieur le Maire nomme les listes : Liste de Monsieur le Maire (1) : 5 sièges ; Liste d'Aimé DUQUENNE (2) : 3 sièges.**

Les candidatures sont :

Liste 1 : **Mélanie DAZIN-DESLANDES, Thierry MASQUELIER, Hélène HEROQUER, Philippe SIMOENS**

Liste 2 : **Isabelle DESCAMPS, Jacques DURIEU, Aimé DUQUENNE**

Le dépouillement des votes a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins dans l'urne : 15
- Nombre de bulletins blancs, vides, nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 15

- Liste 1 de Monsieur le Maire : 12
- Liste 2 d'Aimé DUQUENNE : 3

Les représentants de la commission « Sécurité et Mobilité » sont donc : **Mélanie DAZIN-DESLANDES, Thierry MASQUELIER, Hélène HEROQUER, Philippe SIMOENS, Isabelle DESCAMPS (Messieurs DURIEU et DUQUENNE n'ont pas souhaité intégrer la commission).**

- **Pour la commission « Age de la vie et cantine », Monsieur le Maire nomme les listes : Liste de Monsieur le Maire (1) : 6 sièges ; Liste d'Aimé DUQUENNE (2) : 2 sièges.**

Les candidatures sont :

Liste 1 : **Mélanie DAZIN-DESLANDES, Hélène HEROQUER, Thibault TISON, Alexia GAILLET, Jean-Claude HAUTCOEUR, Hélène HAVRET**

Liste 2 : **Isabelle DESCAMPS, Jacques DURIEU, Aimé DUQUENNE**

Le dépouillement des votes a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins dans l'urne : 15
- Nombre de bulletins blancs, vides, nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 15
- Liste 1 de Monsieur le Maire : 12
- Liste 2 d'Aimé DUQUENNE : 3

Les représentants de la commission « Sécurité et Mobilité » sont donc : **Mélanie DAZIN-DESLANDES, Hélène HEROQUER, Thibault TISON, Alexia GAILLET, Jean-Claude HAUTCOEUR, Hélène HAVRET, Isabelle DESCAMPS (Monsieur DURIEU n'a pas souhaité intégrer la commission).**

- **Pour la commission « Sports, Associations et Culture », Monsieur le Maire nomme les listes : Liste de Monsieur le Maire (1) : 6 sièges ; Liste d'Aimé DUQUENNE (2) : 2 sièges.**

Les candidatures sont :

Liste 1 : **Thierry MASQUELIER, Hélène HEROQUER, Thibault TISON, Jean-Claude HAUTCOEUR, Valère CARETTE, Hélène HAVRET**

Liste 2 : **Isabelle DESCAMPS, Aimé DUQUENNE, Jacques DURIEU**

Le dépouillement des votes a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins dans l'urne : 15
- Nombre de bulletins blancs, vides, nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 15
- Liste 1 de Monsieur le Maire : 12
- Liste 2 d'Aimé DUQUENNE : 3

Les représentants de la commission « Sécurité et Mobilité » sont donc : **Thierry MASQUELIER, Hélène HEROQUER, Thibault TISON, Jean-Claude HAUTCOEUR, Valère CARETTE, Hélène HAVRET, Isabelle DESCAMPS, Aimé DUQUENNE.**

- **Pour la commission « Finances », Monsieur le Maire nomme les listes : Liste de Monsieur le Maire (1) : 5 sièges ; Liste d'Aimé DUQUENNE (2) : 3 sièges.**

Les candidatures sont :

Liste 1 : **Hélène HEROQUER, Philippe SIMOENS, Sabrina WATRELOT, Valère CARETTE**

Liste 2 : **Aimé DUQUENNE, Jacques DURIEU, Isabelle DESCAMPS**

Le dépouillement des votes a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins dans l'urne : 15
- Nombre de bulletins blancs, vides, nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 15
- Liste 1 de Monsieur le Maire : 12
- Liste 2 d'Aimé DUQUENNE : 3

Les représentants de la commission « Sécurité et Mobilité » sont donc : **Hélène HEROQUER, Philippe SIMOENS, Sabrina WATRELOT, Valère CARETTE, Aimé DUQUENNE, Jacques DURIEU (Madame Isabelle DESCAMPS n'a pas souhaité intégrer la commission).**

Le Conseil Municipal, après avoir voté, a désigné :

- Mélanie DAZIN-DESLANDES, Thierry MASQUELIER, Philippe SIMOENS, Audrey VANHERSECKE, Alexia GAILLET, Sabrina WATRELOT, Jacques DURIEU, Aimé DUQUENNE, membres de la commission « Urbanisme et Travaux »
- Thierry MASQUELIER, Hélène HEROQUER, Thibault TISON, Alexia GAILLET, Jean-Claude HAUTCOEUR, Hélène HAVRET, Jacques DURIEU, Aimé DUQUENNE, membres de la commission « Sécurité et Mobilité »
- Thierry MASQUELIER, Audrey VANHERSECKE, Jean-Claude HAUTCOEUR, Sabrina WATRELOT, Valère CARETTE, Hélène HAVRET, Jacques DURIEU, Aimé DUQUENNE, membres de la commission « Environnement »
- Mélanie DAZIN-DESLANDES, Audrey VANHERSECKE, Jean-Claude HAUTCOEUR, Valère CARETTE, Isabelle DESCAMPS, Jacques DURIEU, membres de la commission « Communication et Numérique »
- Mélanie DAZIN-DESLANDES, Philippe SIMOENS, Audrey VANHERSECKE, Thibault TISON, Isabelle DESCAMPS, membres de la commission « Centre aéré »
- DAZIN-DESLANDES, Thierry MASQUELIER, Hélène HEROQUER, Philippe SIMOENS, Isabelle DESCAMPS, membres de la commission « Fêtes et Cérémonies »
- Mélanie DAZIN-DESLANDES, Hélène HEROQUER, Thibault TISON, Alexia GAILLET, Jean-Claude HAUTCOEUR, Hélène HAVRET, Isabelle DESCAMPS, membres de la commission « Ages de la vie et Cantine »
- Thierry MASQUELIER, Hélène HEROQUER, Thibault TISON, Jean-Claude HAUTCOEUR, Valère CARETTE, Hélène HAVRET, Isabelle DESCAMPS, Aimé DUQUENNE, membres de la commission « Sports, Associations et Culture »
- Hélène HEROQUER, Philippe SIMOENS, Sabrina WATRELOT, Valère CARETTE, Aimé DUQUENNE, Jacques DURIEU, membres de la commission « Finances »

Ainsi fait et délibéré en séance publique, les an, mois et jour susdits.

Pour copie conforme,

Le Maire  
Olivier TURPIN

